

Jean-Claude Beacco, Hans-Jürgen Krumm et David Little  
**Introduction (*version française*)**

Le Conseil de l'Europe a pour mission principale de promouvoir le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit et d'instaurer un espace démocratique et juridique commun sur l'ensemble du continent. Toutes ses activités sont guidées par ces valeurs et par le souci constant d'assurer l'inclusion et la cohésion sociales et le respect de la diversité – d'où l'intérêt de l'Organisation pour l'intégration linguistique des migrants adultes.

Depuis cinquante ans, le Conseil de l'Europe est un véritable chef de file en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues. Le projet sur l'Intégration linguistique des migrants adultes (ILMA) s'inscrit dans les travaux que l'Organisation mène en permanence dans ce domaine. Il vise à soutenir les Etats membres dans l'élaboration de politiques cohérentes et efficaces et à les encourager à réexaminer leurs politiques existantes à la lumière des valeurs et principes partagés que défend le Conseil de l'Europe. Il a également pour objectif d'identifier et de mettre en commun de bonnes pratiques et de promouvoir la transparence et l'équité, conformément aux codes de pratiques reconnus au niveau international, dans les contextes où les tests de langue sont obligatoires. Le site Internet consacré à l'ILMA ([www.coe.int/lang-migrants/fr](http://www.coe.int/lang-migrants/fr)) propose tout un ensemble de documents, de matériels et d'outils pratiques à cette fin.

En janvier 2014, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a adopté une Recommandation adressée au Comité des Ministres intitulée « Les tests d'intégration : aide ou entrave à l'intégration ? » (Recommandation 2034 [2014]). Le rapport qui accompagne l'instrument (Document 13361 [2014] ; rapporteur : Tineke Strik) soulève un certain nombre de questions concernant les tests de langue et ceux de connaissance de la société, dont certaines ne peuvent trouver de réponse que dans les travaux de recherche consacrés non seulement à ces tests, mais aussi à l'ensemble des questions relatives à l'intégration linguistique des migrants adultes. C'est dans ce contexte que les responsables du projet sur l'ILMA ont décidé d'organiser un symposium intitulé « L'intégration linguistique des migrants adultes : les enseignements de la recherche » (Strasbourg, 30 mars – 1<sup>er</sup> avril 2016), dont est issu le présent ouvrage.

Les participants à cet événement se sont également penchés sur une préoccupation plus générale liée au fait que les politiques d'intégration peuvent facilement porter atteinte aux droits de l'homme et à la dignité des migrants en fixant des exigences linguistiques, sans tenir dûment compte des connaissances acquises sur les motivations des personnes et le lien entre la langue et l'identité, par exemple. Le fait de sanctionner sévèrement l'échec aux tests de langue

risque davantage d'entraver la réussite de l'apprentissage des langues que de la favoriser. En outre, notre langue maternelle joue un rôle tout à fait essentiel dans la façon dont nous nous percevons nous-mêmes ; aussi, toute tentative de la faire passer au second plan ou de « l'effacer » peut-elle avoir des répercussions néfastes sur le plan psychologique. Pour mieux éclairer les politiques d'intégration, il conviendrait de mettre à profit les connaissances issues de la recherche et les pratiques pédagogiques relatives aux conditions préalables à la réussite de l'apprentissage des langues par les migrants.

Le présent ouvrage montre la grande diversité des questions à traiter, lesquelles se posent dans une diversité de contextes tout aussi grande. Il reflète également une prise de conscience des défis épistémologiques et éthiques auxquels sont confrontés les chercheurs, ce qui a d'importantes implications sociales. Dans leurs articles respectifs, les intervenants invités (Ofelia García, Claude Springer et Rosemarie Tracy) examinent la question de la langue et de l'intégration d'un point de vue social et psycholinguistique. Puis viennent les cinquante et une contributions présentées ci-après qui sont regroupées autour des sept grands thèmes : politique ; répertoires linguistiques ; formations en langue (contenu, méthodes et matériels) ; évaluation des compétences en langues ; la langue sur le lieu de travail ; les besoins de groupes d'apprenants spécifiques et les approches pertinentes pour eux ; la situation, les convictions et responsabilités des enseignants et des chercheurs.

La lecture de l'ouvrage fait clairement ressortir cinq grands points. Tout d'abord, s'il existe indéniablement une quantité considérable de travaux de recherche empirique et de rapports sur des expériences pédagogiques qui pourraient être mis à profit par les décideurs politiques, bien d'autres études sont nécessaires, en particulier sur l'impact des politiques d'intégration sur leur public cible, ainsi que sur les répercussions et effets secondaires de certaines mesures. Par exemple, les enquêtes menées dans les Etats membres du Conseil de l'Europe participant au projet relatif à l'ILMA<sup>1</sup> font apparaître une tendance générale au durcissement des critères linguistiques que doivent remplir les migrants pour pouvoir prétendre à un titre de séjour ou à la citoyenneté. Il faudrait mener des études pour déterminer si cette pratique a eu des effets positifs ou négatifs sur l'intégration. Des études sont également nécessaires pour pouvoir répondre à la question soulevée par la Recommandation 2034<sup>2</sup> adoptée par

---

1 R. Pulinx, P. Van Avermaet & C. Extramiana. 2014. *Intégration linguistique des migrants adultes : politique et pratique*. Rapport final sur la 3<sup>e</sup> enquête du Conseil de l'Europe. Strasbourg : Conseil de l'Europe. Disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.coe.int/lang-migrants/fr](http://www.coe.int/lang-migrants/fr) → Activités → Enquêtes.

2 <http://www.assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-DocDetails-FR.asp?FileID=20482&lang=FR>

l'Assemblée parlementaire en 2014 : les tests de langue favorisent-ils ou entravent-ils l'intégration ? Pour le moment, rares sont les gouvernements qui évaluent l'impact des politiques qu'ils mettent en œuvre. Or, une telle évaluation est primordiale pour éviter de dilapider l'argent public en l'investissant dans des mesures qui n'atteignent pas leurs objectifs.

En second lieu, les participants au symposium ont souligné à maintes reprises le rôle des répertoires plurilingues et des biographies langagières des migrants adultes. En principe, l'accueil de nouvelles langues et le soutien au plurilinguisme, d'une part, et l'apport d'une aide aux migrants pour l'acquisition de la langue de leur pays hôte, d'autre part, ne sont pas incompatibles. Au contraire, comme le montrent un certain nombre de contributions, ils se soutiennent mutuellement lorsque les enseignants conçoivent des activités qui reconnaissent les répertoires linguistiques des migrants et les mettent à profit dans leurs cours. Dès lors, on peut se demander quelles mesures pourraient être prises pour favoriser une adoption à plus grande échelle de telles approches. Il ne fait aucun doute qu'un renforcement de la coopération et des échanges est nécessaire.

Troisième point : les nombreuses contributions ayant trait à la langue sur le lieu de travail s'attachent à réfuter le postulat simpliste selon lequel, si les migrants adultes commencent par suivre une formation en langue, l'intégration linguistique suit à peu près automatiquement. En réalité, il n'existe pas de relations directes entre l'apprentissage de la langue, l'emploi et l'intégration. Cependant, l'inverse est également vrai : l'emploi n'engendre pas automatiquement des compétences en langues. Les approches de l'apprentissage linguistique qui reposent sur une distinction entre les cours de langue et les autres dimensions de l'intégration ont moins de chances de réussir que les approches intégrées, qui inscrivent cet apprentissage dans le contexte professionnel ou dans un autre contexte participatif et qui veillent donc à ce que, dès le départ, la langue de la société d'accueil fasse partie du répertoire linguistique utilisé par le migrant adulte dans la vie quotidienne. À cet égard, bon nombre de contributions soulignent l'importance de laisser les migrants s'exprimer personnellement, ce qui permet une utilisation authentique de la langue et ouvre la voie à un « travail identitaire » dans une autre langue. Il s'ensuit que la responsabilité de l'intégration linguistique des migrants adultes devrait être assumée conjointement par la société civile, les employeurs, les associations de toutes sortes et les enseignants de langue. Des travaux de recherche interdisciplinaire sont nécessaires pour étudier la relation étroite et complexe entre la participation sociale et l'apprentissage des langues et pour éclairer la mise au point d'approches pédagogiques efficaces. Il existe déjà des modèles couronnés de succès dans cer-

tains pays. Là encore se pose la question de savoir comment diffuser ces dernières à plus grande échelle.

Quatrièmement, les contributions reproduites dans le présent ouvrage nous rappellent que le « migrant typique » n'existe pas. Les populations de migrants sont extrêmement diverses sur les plans social, culturel, linguistique et éducatif, certains étant illettrés, et d'autres, hautement qualifiés ; en outre, ces populations englobent des groupes de personnes vulnérables, telles que les personnes âgées, les malentendants et les personnes incarcérées. Par conséquent, il serait absurde de ne proposer qu'un seul type de formation en langue pour migrants adultes ou d'imposer les mêmes critères linguistiques à tous. De plus, la mise au point de formations en langue et d'activités d'apprentissage de la langue devrait obligatoirement être précédée d'une analyse des besoins des migrants. Et, si l'on veut permettre à ces derniers de s'identifier aux objectifs d'apprentissage qui leur sont fixés, il convient de les associer étroitement à cette analyse. Parallèlement, il faut reconnaître que pour certains migrants (en particulier les réfugiés), l'apprentissage de la langue n'est pas la première des priorités. Par conséquent, le fait de proposer une formation en langue à ces personnes n'est pas forcément la meilleure manière de les aider.

Enfin, bon nombre de contributeurs ont souligné, directement ou indirectement, le rôle essentiel des associations et bénévoles qui organisent des activités à l'intention des migrants adultes, et en particulier des réfugiés. Un ensemble d'outils visant à soutenir ces activités est actuellement conçu dans le cadre du projet relatif à l'ILMA ; il sera mis à disposition sur le site Internet du Conseil de l'Europe en temps utile.

Le symposium a été l'occasion de rappeler à plusieurs reprises que la tolérance linguistique et la bonne volonté sont essentielles pour communiquer de façon efficace avec les migrants. Il a également permis de souligner que l'on pouvait s'appuyer sur les concepts liés à l'intégration et les sur conclusions de la recherche pour trouver le juste équilibre entre l'accueil de la diversité linguistique et culturelle, d'une part, et l'apport d'une aide aux migrants pour acquérir la langue de leur pays hôte, d'autre part. Nous espérons que le présent ouvrage encouragera la poursuite des travaux de recherche dans ces domaines, tout en aidant les Etats membres à mettre au point des politiques d'intégration qui soient suffisamment éclairées et qui respectent les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe.